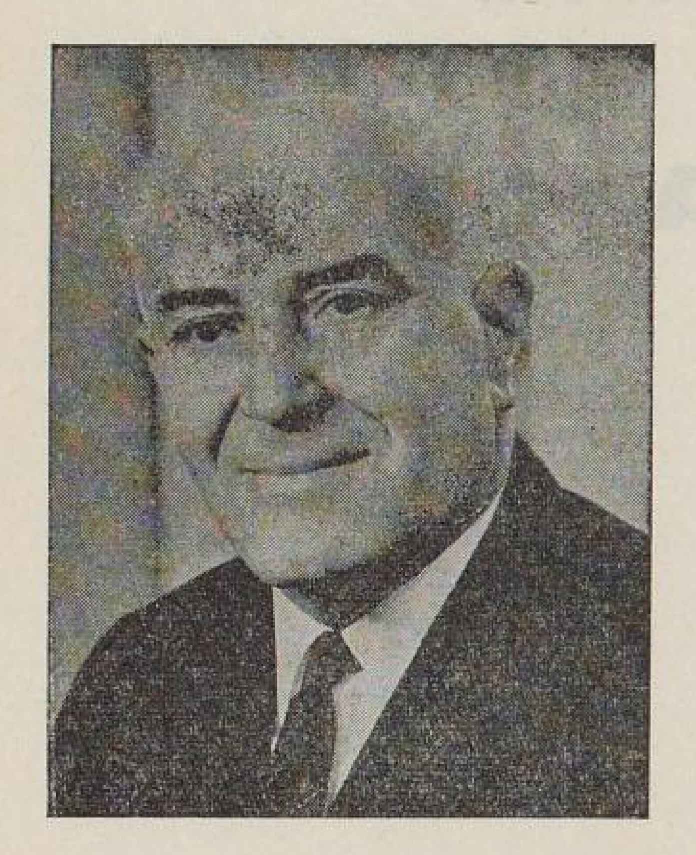
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Juin 1968

7me CIRCONSCRIPTION DE LA LOIRE



Michel JACQUET

Député sortant

Questeur de l'Assemblée Nationale

Conseiller Général

Maire de Saint-Etienne-le-Molard

Candidat Républicain Indépendant pour la Défense de la République

Après les très graves évènements qui viennent d'ébranler la FRANCE et la REPUBLIQUE, l'Assemblée Nationale est dissoute et de nouvelles élections ont lieu le 23 Juin.

Représentant sans interruption depuis 16 ans la circonscription de MONTBRISON au Parlement, je dois donc me présenter une fois encore aux suffrages de mes Concitoyens.

Conscient des devoirs d'un représentant du Peuple, je crois les avoir remplis du mieux possible au cours des mandats successifs qui m'ont été confiés. Pendant cette législature, j'ai toujours voté en conscience dans l'intérêt majeur du PAYS et de la REPUBLIQUE.

Peut-être allez-vous me reprocher d'avoir changé ? Cette question vous brûle les lèvres. Je répondrai : NON. Je n'ai pas changé de politique. « Indépendant j'étais, Indépendant je reste », attaché fermement aux principes que j'ai toujours défendus !

Je n'ai pas voté la motion de censure du 23 Mai : c'est vrai ! parce qu'après des heures de réflexion avec quelques amis et non des moindres, j'ai souscrit aux paroles du Président PLEVEN « je n'ai pas voulu ajouter à la grave crise que traverse le pays, une crise politique qui n'aurait fait que retarder l'ouverture des négociations qui s'imposent ».

Maintenant je m'adresse à vous, Electeurs que je connais bien et qui me connaissez bien : à vous tous je demande :

« Dans le fond de votre cœur et devant l'angoisse qui étreignait le Pays, faisant appel à toute votre raison, je vous interroge : l'auriez-vous votée ? »

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Si vous répondez « OUI » c'est parce que, pour vous, je me suis trompé; vous pouvez le regretter mais vous ne pouvez me faire le reproche d'avoir voulu servir ce que j'estimais être la Vérité.

Si votre réponse rejoint la mienne, alors votre vote, sans la moindre hésitation, viendra rejoindre celui de tous mes amis.

Avec VOUS et par VOUS, je serai de ceux qui, demain, seront les artisans des REFORMES indispensables dont chacun prend enfin conscience.

Partisan de DIALOGUES que le Pouvoir a jusqu'à ces derniers jours, trop longtemps différés, je serai de ceux qui disent NON à l'ANARCHIE.

Refusant toute polémique, par delà les passions stériles et les querelles partisanes, je contribuerai à sauver notre PAYS et ses INSTITUTIONS REPUBLICAINES.

Michel JACQUET



Camille PASSOT

Docteur en pharmacie

Ancien Prisonnier de Guerre

Membre fondateur de la Mutuelle Chirurgicale des A.P.G. de la Loire

Maire de Saint-Galmier

Remplaçant éventuel

IMP. DÉGOUTTE - BOEN

Sciences Po / fonds CEVIPOF